

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

E-mail:

[info@laltou.com]

Site web:

[www.laltou.com]

Tél.: [819-595-1106]

885, Boul. de la Carrière, bureau 201, J8Y 6S6, Gatineau (Qc)



TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président et la Directrice générale	3
Notre Équipe	
Notre Mission et nos Objectifs	
Rétrospective de notre année 2021-2022	6-8
Notre Vie Associative	9-13
Les Bons coups de cette année et les Bloopers	14-15
Statistiques de nos interventions	16
Tableau-Les infractions commises par nos jeunes	17
Tableau-L'Âge et le genre de nos adolescents	18
Tableau-Lieu de résidence de nos jeunes	18-19
Mesure de renvoi	19
Sanction extrajudiciaire - Peines spécifiques	20
Tableau-Réparation envers la victime	21
Tableau-Réparation envers la collectivité	21
Tableau-Développement des habiletés sociales	22
Travaux compensatoires	22
Finalités de nos dossiers	22-23
Consultations victimes	
Notre programme Résolution	25-26
Mot de remerciement à nos organismes d'accueil	27

Mot du Président et de la Directrice générale

Une autre année sous les thèmes de l'adaptation et de la résilience se termine pour L'Alternative Outaouais, mais ce fut surtout une année empreinte de changements et de nouveautés. Tout d'abord, nous tenons à souligner la contribution de Monsieur Martin Beauvais. À l'aube de ses 10 années de services en tant qu'intervenant sociojudiciaire, il quitte l'organisme pour relever de nouveaux défis. Nous lui souhaitons bon succès dans tout ce qu'il entreprendra.

Ensuite, bien que nous ayons eu une baisse de références LSJPA d'environ 10% dans la dernière année, l'équipe n'a pas chômé pour autant ! Les intervenantes ont saisi l'opportunité de cette accalmie pour améliorer les outils d'interventions et pour amorcer la mise à niveau du contenu des groupes de développement des habiletés sociales. Un travail nécessaire pour s'ajuster au profil de la clientèle en constante évolution et ainsi mieux les accompagner dans le cadre de leur démarche de réparation auprès des personnes victimes et de la communauté. Dans le même ordre d'idées, nous avons fait la refonte complète de notre site web. Nous avons rafraichi l'image, certes, mais nous avons surtout centré nos efforts sur l'ajustement du contenu pour informer et outiller notre clientèle, les parents de ceux-ci ainsi que les citoyens de la région de manière plus efficace en termes de justice alternative et de médiation citoyenne. Nous sommes bien fiers du résultat final.

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration a effectué un travail colossal de concert avec la direction dans le dossier des conditions de travail. En effet, l'entièreté des politiques du personnel ont été soigneusement passé en revue, nous permettant maintenant, entre autres, d'offrir l'accès au télétravail. Cela constitue une grande avancée dans la bonification des conditions de travail de l'équipe de L'Alternative Outaouais. Nous remercions grandement le « Comité Ressources humaines » pour son apport dans la réalisation des travaux. Nous sommes d'ailleurs privilégiés d'avoir à notre disposition un Conseil d'administration composé d'administrateurs démontrant une grande ouverture d'esprit, engagés et attentifs aux projets que nous voulons porter. Merci pour la confiance et le support constant, cela fait toute la différence dans la réalisation pleine et entière de notre mission.

En terminant, une mention toute spéciale aux membres de l'équipe de l'organisme pour leur entraide mutuelle, leur bienveillance et leur considération les uns envers les autres. Nous vous remercions pour votre dévouement auprès des adolescents, des personnes victimes et des citoyens de la région et nous sommes convaincus que nous accomplirons, ensembles, des projets florissants pour la prochaine année.

Rémi Cyr

Président du Conseil d'administration

Tina Beaudoin

Directrice générale

NOTRE ÉQUIPE

EMPLOYÉS			
Directrice générale	Tina Beaudoin	Depuis janvier 2021	
Adjointe administrative	Liliana Velasquez	Depuis novembre 2012	
Adjointe clinique et Intervenante sociojudiciaire	Marie-Eve Dufour	Depuis février 2009	
Intervenant sociojudiciaire	Martin Beauvais	<i>Départ volontaire janvier 2022</i> Depuis janvier 2012	
Coresponsable du programme <i>RÉSOLUTION</i>	Julie Racette	Depuis janvier 2014	
Coresponsable du programme <i>RÉSOLUTION</i>	Geneviève Laramée	Depuis janvier 2016	
Intervenante sociojudiciaire	Amanda Tanguay	Congé maternité Depuis mai 2016	
Intervenante sociojudiciaire	Krystel Fournier	Depuis février 2019	
Intervenante sociojudiciaire	Marie-Lou Poirier	Remplaçante - congé maternité Depuis mars 2021	
Intervenante sociojudiciaire	Ariane Juneau	Remplaçante - congé Depuis avril 2021	

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
		Fin de mandat
Président	Remi Cyr	Juin 2023
Vice-président	Roger Landry	Juin 2023
Secrétaire	Kathleen Dufour	Juin 2023
Trésorier	Jim Washer	Juin 2023
Administrateur	Jean Maurice Cool	Juin 2022
Administrateur	Yves Charlebois	Juin 2022
Administratrice	Christine Pelchat	Juin 2022

BÉNÉVOLES - PROGRAMME RÉSOLUTION Bénévoles avec nous entre le 1 ^{er} Avril 2021 au 31 mars 2022		
Guylaine Padraic		
Hélène	Lucie	
Evelyne	Yamika	
Joanne	Manani	

L'Alternative Outaouais est un organisme de justice alternative avec un mandat régional :

MISSION

Mettre son expertise de justice alternative au service des adolescents et des victimes impliqués dans une infraction, en mettant à contribution la communauté dans la réparation des torts causés.

Encourager l'implication active des citoyens dans la recherche et le développement de mécanismes pacifiques et continus de règlements des différends qui ne fassent pas appel aux instances judiciaires.

OBJECTIFS

- 1. Assumer un rôle de chef de file dans l'Outaouais en matière de résolution de conflits et de justice alternative;
- 2. Promouvoir la justice alternative auprès de la population;
- 3. Sensibiliser la communauté aux différents processus de résolution de conflits;
- 4. Administrer et développer des programmes de justice alternative;
- 5. Participer à la gestion et à l'application des programmes de mesures et de sanctions extrajudiciaires inhérents aux lois en vigueur;
- 6. Gérer un programme de « travaux compensatoires » qui s'inscrit dans le cadre du code de procédure pénale;
- 7. Développer et soutenir les initiatives locales de prises en charge de la gestion des infractions, des litiges et des conflits;
- 8. Participer à la supervision de certaines ordonnances de la Chambre de jeunesse des tribunaux québécois;
- 9. Dispenser de la formation auprès des intervenants, des partenaires et des membres de la communauté;
- 10. Favoriser le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles;
- 11. Favoriser la recherche et le développement pour soutenir ces buts.

RÉTROSPECTIVE 2021-2022

AVRIL 2021	 Réunion d'équipe Accueil d'une nouvelle intervenante Formation « animation d'un AGA » avec la TROCAO Rencontre responsables de Résolution Rencontre Forces Avenir AGR TROCAO ASSOJAQ Comité d'orientation Comité gouvernance
MAI 2021	 Déménagement dans nos nouveaux locaux Réunion CA Rencontre Colette Nadeau (DP/DPJ) Rencontre Résolution Rencontre Graffitis Journée sélection des finalistes Forces Avenir AGA TROCAO Rencontre Tonik web studio nouveau site web Réunion directrice avec l'équipe LSJPA Formation Consultation victime ASSOJAQ Diner causerie des directions Comité gouvernance Comité d'orientation
JUIN 2021	 Réunion d'équipe Corvée de peinture Réunion CA - L'Alternative Outaouais AGA CJPO AGA - L'Alternative Outaouais Escouade 2 jours CRFO ASSOJAQ Comité gouvernance Diner causerie directions Comité d'orientation
	 ⇒ Séance d'information pour la réforme AQPV ⇒ Rencontre Ville de Gatineau et Résolution (projet

JUILLET

2021

- ⇒ Rencontre Ville de Gatineau et Résolution (projetinérance)
- ⇒ Corvée de peinture
- Rencontre avec les responsables du programme résolution
- ⇒ Formation médiation pénale

AOÛT 2021

- ⇒ Corvée de peinture (2)
- ⇒ Soutien au nettoyage
- ⇒ Rencontre Tonikweb Studio création du nouveau site web

ASSOJAQ

⇒ Comité gouvernance

SEPTEMBRE 2021	 Réunion d'équipe CA - L'Alternative Outaouais CA - CJPO Formation médiation pénale Rencontre avec chef de service LSJPA Présentation LSJPA - École Sainte-Famille aux 3 chemins ASSOJAQ Comité échange et formation Comité orientations
OCTOBRE 2021	 Réunion d'équipe Corvée de peinture Présentation LSJPA - École Sainte-Famille aux 3 chemins Formation exploitation sexuelle Volet 1 Formation Emploi-Québec Rencontre coordonnatrice projet Aire-Ouverte Diner départ à la retraite Michel Côté Comité Ressources humaines CA - L'Alternative Outaouais Rencontre policier communautaire SPVG Rencontre coordonnatrice CIASF CA - CJPO ASSOJAQ Comité orientations (2)
NOVEMBRE 2021	 ⇒ Projet Escouade cartes de Noël ⇒ Présentation LSJPA - École Sainte-Famille aux 3 chemins (2) ⇒ Comité Ressources humaines ⇒ Formation exploitation sexuelle ⇒ Table socio-judiciaire ⇒ Journée des juristes ⇒ Rencontre CISSSO : organisation de la formation en exploitation sexuelle Volet 2 ⇒ Formation pénurie de main d'œuvre (TROCAO) ASSOJAQ ⇒ Congrès (virtuel) ⇒ Co-développement ⇒ Comité échanges et formations ⇒ Comité orientations
DÉCEMBRE 2021	 Dîner de Noël Réunion d'équipe Rencontres pour modification des documents d'intervention (2) Formation exploitation sexuelle Volet 2 et présentation de nos services en matière de délits à caractère sexuel Présentation LSJPA - École Sainte-Famille aux 3 chemins Présentation LSJPA - Héberge Ado CA - L'Alternative Outaouais Rencontre stagiaire en science sociales (Université d'Ottawa) Formation nouveau site web CA - CJPO AGE - TROCAO

	ASSOJAQ ⇒ Comité échanges et formations ⇒ Comité orientations
JANVIER 2022	 ⇒ Accueil d'une stagiaire de l'université d'Ottawa ⇒ Visite virtuelle de la supervision de stage ⇒ Comité Ressources Humaines ASSOJAQ ⇒ CA
FÉVRIER 2022	 Réunion d'équipe Journée d'étude pour l'adaptation des groupes en individuel CA - L'Alternative Outaouais CA - CJPO AGA SAMVA Formation LSJPA ASSOJAQ Comité échange et formation (2) Convention de sens OJA2 en Zoom
MARS 2022	 Réunion d'équipe Présentation LSJPA à Louis-Joseph Papineau Rencontres d'évaluation annuelle avec la direction générale Présentation L'AO à la formation exploitation sexuelle volet 2 (cybercriminalité) Rencontre Jurys Force Avenir Formation exploitation sexuelle et prostitution juvénile volet 1 et 2 ASSOJAQ Codéveloppement - directions Codéveloppement Comité échanges et formations (2) CA CA - SAMVA

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres de notre Conseil d'administration se sont rencontrés à 6 reprises entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.

Voici quelques-uns des points saillants des discussions et décisions prises au courant de l'année :

- Suivi mensuel des états financiers
- Démarches auprès du CISSSO pour notre financement
- Formation d'un comité Ressources humaines pour la révision des conditions de travail
- Planification d'un diner reconnaissance pour souligner le départ à la retraite de M. Michel Côté, Directeur général à L'Alternative Outaouais lors des 16 dernières années!

En plus de confirmer la liberté du Conseil d'administration de *L'Alternative Outaouais* dans la « détermination de sa mission, de ses approches, de ses pratiques et de ses orientations », notre Conseil d'administration est constitué par des citoyens et des citoyennes assurant une gouvernance « indépendante du réseau public ».

Un regard sur notre vie associative

ASSOJAQ

L'Alternative Outaouais est membre de l'Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ) et celle-ci regroupe 14 organismes de justice alternative sur le territoire québécois dont la mission consiste à :

- Défendre et promouvoir les intérêts communs des organismes communautaires de justice alternative :
- Favoriser et faciliter la libre circulation de l'information auprès et entre les membres ;
- Favoriser la visibilité et la reconnaissance du travail effectué par les membres ;
- Favoriser la réflexion, la concertation, la formation et la prise de position en ce qui concerne la justice alternative aux niveaux local, régional et national;
- Représenter ses membres auprès de diverses instances gouvernementales et autres en respectant leur autonomie;
- Favoriser la recherche, la créativité et l'innovation dans le domaine de la justice alternative;
- Offrir un soutien organisationnel et technique à ses membres ;
- Favoriser le développement de projets d'envergure nationale dans le domaine de la justice alternative.

Une fois de plus, notre équipe s'est impliquée activement à la vie associative de l'ASSOJAQ au sein de différents comités dont :

Comité Gouvernance

Ce comité a pour but de faire la promotion des valeurs et de la saine gestion des communications entre les membres de l'ASSOJAQ. Les membres qui s'y impliquent, dont notre directrice générale, ont pour rôle d'appuyer le Conseil d'administration en exécutant divers mandats qui leur sont confiés. Cette année, ils ont reçu le mandat de travailler sur un nouveau modèle de gouvernance pour l'association ainsi que la révision de la mission-vision-valeurs. Le fruit de leur travail sera présenté au courant de la prochaine année.

Comité Web

Ce comité a pour but de faire connaître le regroupement en maximisant les outils disponibles et les réseaux sociaux. Les membres s'impliquent en assurant la promotion de l'ASSOJAQ et des divers outils créer pour l'association ou ses partenaires et ils doivent fournir aux intervenants des OJA et au grand public des informations en lien avec la mission des membres. Leur rôle est également de s'assurer de répondre et distribuer les informations pertinentes à nos membres. Cette année, ils ont amorcé une réflexion afin d'améliorer et de rendre les outils de communication plus convivial. Nous avons bien hâte de voir le résultat final et de pouvoir en bénéficier pour la prochaine année!

Comité Échanges et formations

Ce comité a pour but de favoriser le transfert de connaissances par l'entremise de formations et conférences au niveau de la LSJPA. Dans une démarche de concertation, en lien avec les besoins des 14 organismes, ce comité s'assure aussi de la qualité des approches. Cette année, le défi des membres du comité a été de prévoir des activités de formation intéressantes à offrir à distance, Covid oblige! Leur dévouement a permis à tous les membres de participer à un congrès virtuel de haute qualité, en offrant des conférences fort intéressantes.

Notre implication associative s'étend sur d'autres horizons...

En voici quelques exemples :

- Table socio judiciaire de l'Outaouais
- Comité régional de suivi de l'entente de collaboration DP-OJA
- Présentations conjointes avec le PPCP auprès des corps policiers de la région
- Présentations LSJPA dans les milieux scolaires et auprès des organismes de la communauté

Une nouvelle implication dont nous sommes fiers...

FORCES AVENIR

Forces Avenir est une initiative provinciale visant à favoriser, reconnaitre et promouvoir l'engagement étudiant tant au niveau secondaire, collégial et universitaire dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Pour une première fois cette année, notre Directrice générale, Madame Tina Beaudoin, s'est impliquée à titre de jury dans la catégorie « Élève persévérant ». Cette catégorie reconnaît un élève du secondaire ayant déployé des efforts et des stratégies pour surmonter les difficultés scolaires, nourrir sa motivation, vivre des succès et réussir ses études. À travers un processus rigoureux de sélection des candidats, les jurys ont la responsabilité de nommer un finaliste régional.



Une collaboration concrète qui perdure dans le temps...

VILLE DE GATINEAU

Nous nous sentons privilégiés que la Ville de Gatineau nous fasse confiance dans le cadre de son programme Prévention et soutien relié aux tags et aux graffitis, et cela, depuis plusieurs années déjà! Ce programme a été mis sur pied à l'aube des années 2000 alors que le secteur Hull vivait une prolifération des graffitis sur son territoire. Un projet pilote est alors rapidement mis sur pied pour contrer ce fléau. Il fut un tel succès qu'il s'est déployé sur tout le territoire de la grande Ville de Gatineau!

Le Programme de prévention et de soutien relié aux tags et aux graffitis comprend trois volets : la prévention, le nettoyage et la réglementation. L'Alternative Outaouais contribue au volet prévention et au volet nettoyage de ce programme. D'une part, en informant le public et les jeunes de l'existence même du programme et en leur indiquant les lieux où sont permis les graffitis. Nous contribuons



également à peinturer les murs autorisés en blanc dans plus de 30 parcs de la région de Gatineau, et ce, 4 fois durant la période estivale afin de permettre gens de aux s'exprimer par l'entremise du graffiti. Nous allons également « effacer » les graffitis auprès des commerces victimes et nous effectuons un nettoyage dans les tunnels autorisés pour le graffiti. D'autre part, nous faisons la promotion du graffiti en tant qu'art urbain, en laissant

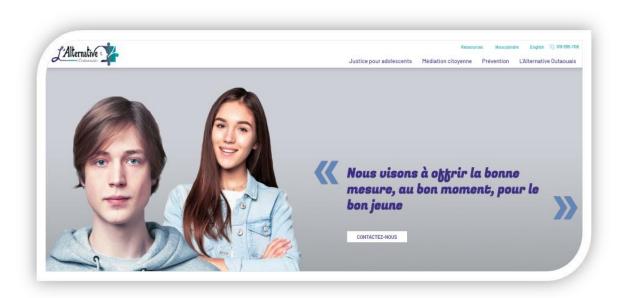
parfois en place, sur les murs autorisés, des œuvres aux détails remarquables et visuellement impressionnants !

Ce partenariat permet à environ <u>10 adolescents</u> par année de contribuer au soutien de ce programme en réparant leurs gestes grâce aux heures de travaux qu'ils redonnent à la communauté.

Afin de s'assurer d'offrir le meilleur à notre clientèle, nos bénévoles, nos nombreux collaborateurs ainsi qu'à la communauté, nous sommes également membres des regroupements suivants :

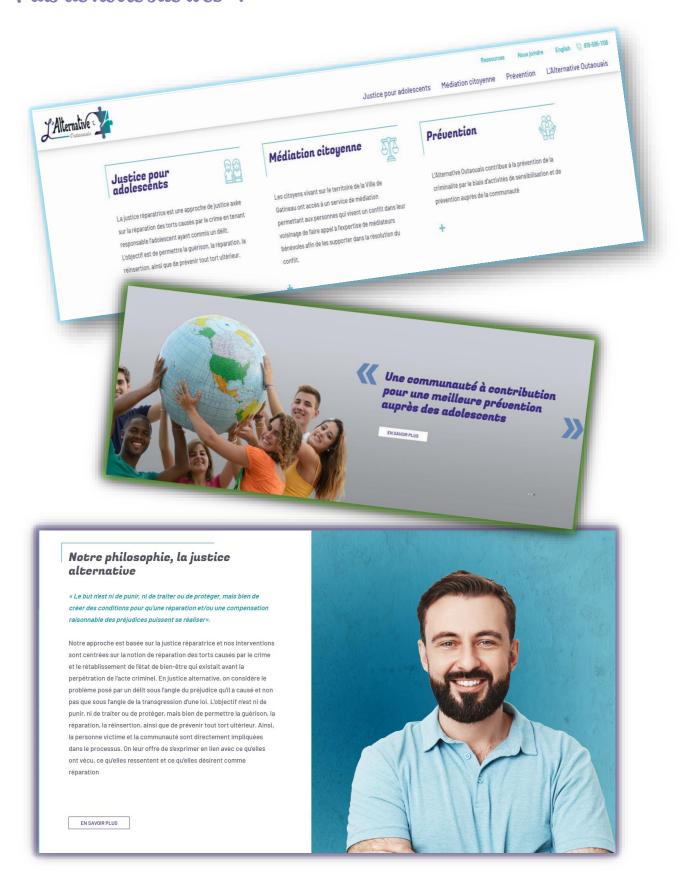
- Association canadienne de justice pénale
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- Société de criminologie du Québec
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)

Notre site web s'est refait une beauté!





Plus de notre site web!





Les bons coups de l'année

- J'ai une jeune qui a fait ses travaux bénévoles à la maison, sa mère mentionne que cette expérience a été magique pour elle, que cela lui a permis de se rapprocher de sa fille et d'échanger « pour vrai ».
- •Un adolescent a continué d'aller faire du bénévolat à l'organisme d'accueil après ses heures de travaux bénévoles, puisqu'il aimait beaucoup l'endroit. Les personnes responsables ont mentionné qu'il était un cadeau pour eux et qu'il fait maintenant partie de la famille.
- •Un adolescent devait effectuer 100h de travaux bénévoles dans l'espace d'un an. Ce dernier se fracture le bras lors d'une activité personelle et doit être en arrêt de travail pour 3 mois. L'adolescent décide alors de discuter avec la personne responsable de l'organisme afin de profiter de cet arrêt pour compléter la totalité de ses heures, tout en respectant les recommandations du médecin. La personne responsable adapte alors les tâches demandées selon la condition de l'adolescent et ce dernier accomplit sa mesure de réparation en 4 mois seulement. De plus la personne responsable de l'oganisme n'a que de bons commentaires à son égard.



Lorsque j'appelle un de mes jeunes, celui-ci me répond, mais j'entends un drôle de bruit en arrière. Je lui demande alors si c'est un bon moment pour discuter et il me répond « Ouain, c'est juste que je suis dans la douche présentement » Je lui ai demandé de finir sa douche tranquillement et de me rappeler par la suite, lorsque ça sera un meilleur moment.

J'explique à l'un de mes adolescents les critères de réussite pour la lettre d'excuses. Voici comment il a débuté sa lettre: «Je vais être honnête avec toi, l'organisme qui m'oblige à rédiger cette lettre veut que je te rappelle l'ampleur des événements, en complément d'une structure de texte ressemblant à celle d'un examen ministériel. Je crois que c'est superficiel, et ce n'est pas le message que j'ai envie d'envoyer»... Je crois que nous avons affaire avec un petit comique ici.

BLOOPERS

Je suis de retour de 3 semaines de vacances et donc, je fais quelques appels téléphoniques pour prendre des nouvelles de mes collègues. J'ai appelé Liliana, alors qu'elle était...en vacances. Quelle nouille!

La boîte vocale d'un de message même souvez vous garantis pas des messages vocaux.

La boîte vocale d'un de message ment x. Vous Bonjour, vous jeunes qui que je vais l'écouvez me avez qui je lui laisse me l'écouter vous garantis pien des messages jamais lorsque



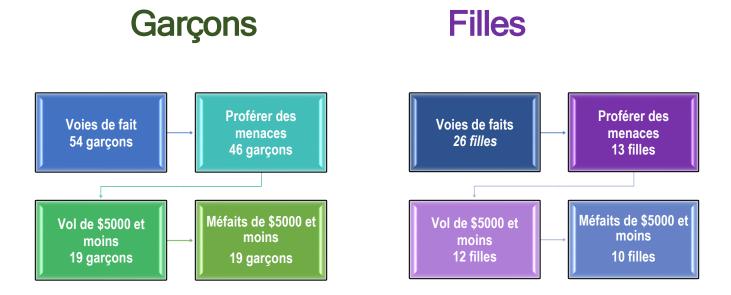
PORTRAIT STATISTIQUE DE NOS INTERVENTIONS

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

	2020-2021	2021-2022	Comparaison entre les 2 dernières années
DEMANDES Nombre total d'adolescents référés pour l'accompagnement de leur (s) mesure (s).	256	230	- 10% ↓
MESURES Nombre de mesures de réparation.	327	300	-8% ↓
Travaux compensatoires	5	7	+40%1
Renvoi	5	15	+200%1
Sanctions extrajudiciaires	161	122	-24% ↓
Peines spécifiques	156	156	=
CONSULTATION VICTIMES Nombre total de dossiers où nous avons communiqué avec une ou des victimes.	162	135	-16%↓
Adolescents	181	154	-14%↓
Victimes	167	141	-15% ↓
DEMANDES et CONSULTATIONS VICTIMES			
TOTAL (Mesures + Consultation victimes)	489	435	-11%↓

LES INFRACTIONS COMMISES PAR NOS JEUNES

C'est un total de <u>539 chefs d'accusation</u> auxquels ont fait face les adolescents avec qui nous avons travaillé, au cours de la dernière année.



Voici le « TOP 5 » des chefs d'accusations portées à l'endroit des garçons et des filles de notre région, tout article de loi et tous les genres confondus.

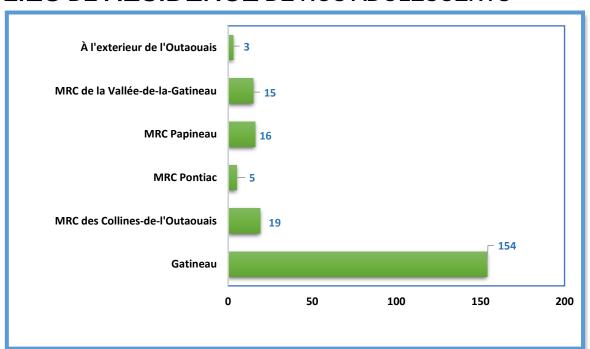


L'ÂGE ET LE GENRE DE NOS ADOLESCENTS

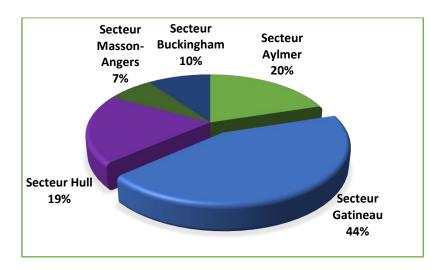
En 2021-2022, nous avons accompagné <u>230 adolescents</u> dans la réparation de leurs gestes délictueux, soit <u>172 garçons</u> et <u>58 filles</u>.



LIEU DE RÉSIDENCE DE NOS ADOLESCENTS



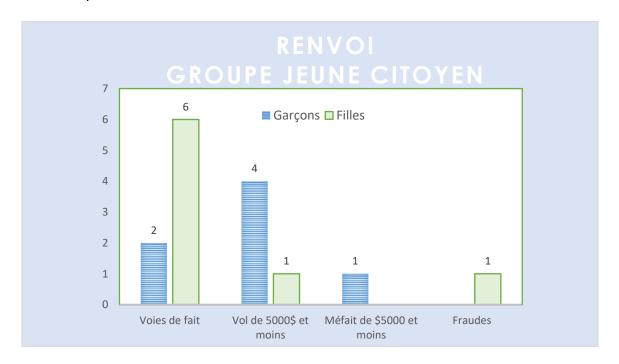
GATINEAU



MESURE DE RENVOI

Aussi appelés programme de mesures extrajudiciaires, ces dossiers pour lesquels le policier a eu recours à son pouvoir discrétionnaire au moment d'une arrestation auprès d'un adolescent nous sont directement transmis par l'entremise des différents corps policiers en patrouille sur notre territoire.

À L'Alternative Outaouais, les mesures de renvois prennent la forme de groupe de sensibilisation et se nomme « Jeune Citoyen ». La participation des adolescents est requise aux deux rencontres de groupe, d'une durée de deux heures chacune, afin que leur mesure puisse être considérée comme étant complétée.



SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES ET PEINES SPÉCIFIQUES

Une fois que le procureur aux poursuites criminelles et pénales (PPCP) évalue que les preuves sont suffisantes pour porter des accusations en vertu du Code criminel, la LSJPA offre deux possibilités au PPCP pour le traitement juridique du dossier : une sanction extrajudiciaire ou une judiciarisation.

SANCTION EXTRAJUDICIAIRE

La nature et la gravité de l'infraction commise par l'adolescent sont deux aspects qui aident généralement le PPCP à déterminer la possibilité du jeune à bénéficier d'une telle sanction.

Dans l'éventualité où le profil de l'adolescent correspond aux critères établis pour bénéficier d'une sanction extrajudiciaire, c'est le délégué à la jeunesse, un représentant des Centres jeunesse de l'Outaouais (CJO) qui procédera à une évaluation psychosociale afin de se prononcer si la sanction extrajudiciaire est une avenue judicieuse ou non. Au cours de cette démarche, le degré de reconnaissance des faits ainsi que la volonté de l'adolescent à réparer les torts qu'il a causés sont deux éléments déterminants dans la décision du délégué.

Si cette option est retenue, le délégué conviendra ensuite avec l'adolescent d'une mesure de réparation. Cette dernière tiendra évidemment compte de l'évaluation psychosociale, mais l'intervenant CJO doit aussi composer avec les recommandations des victimes qui ont préalablement été consultées.

« L'Entente de collaboration » signée entre les OJA et les Centres jeunesse prévoit un ordre de priorisation des sanctions extrajudiciaires convenues entre le délégué à la jeunesse et les adolescents :

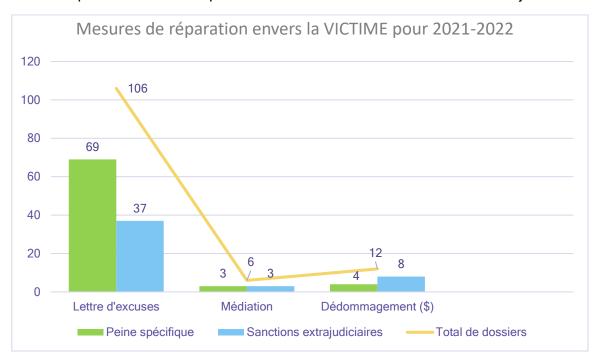


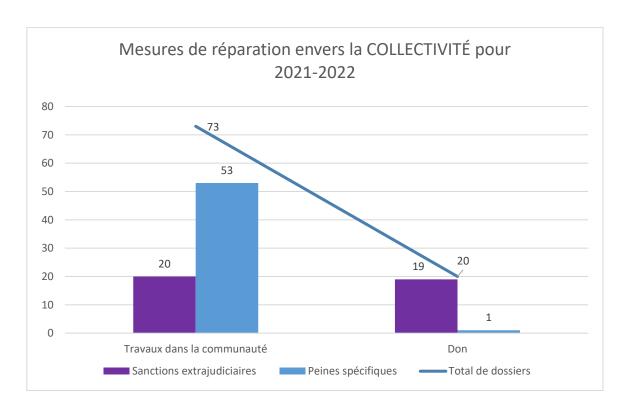
Hiérarchisation des mesures

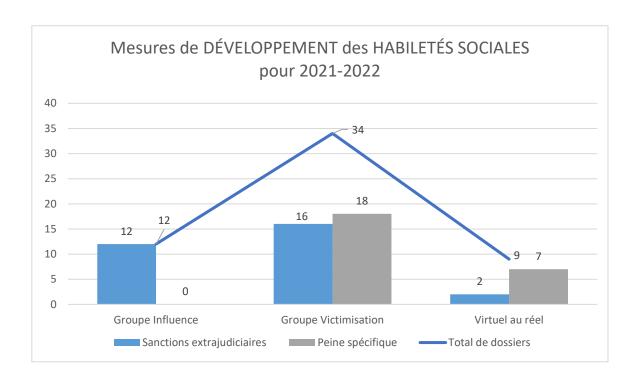
« L'Entente de collaboration » priorise les mesures de réparation envers les victimes lorsque c'est un souhait de leur part et qu'il est possible de le faire. C'est la raison pour laquelle ce type de mesure se trouve au sommet de la pyramide.

PEINE SPÉCIFIQUE

Lorsque la sanction extrajudiciaire n'est pas possible, la mesure de réparation à laquelle doit se conformer l'adolescent lui est attribuée par le juge au tribunal de la jeunesse. Soulignons que la distinction majeure entre une réparation signée par le biais d'une sanction extrajudiciaire ou ordonnée par le tribunal est la possibilité de voir l'adolescent détenir un casier judiciaire.







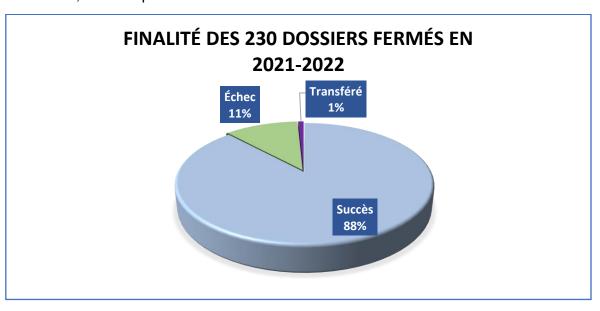
TRAVAUX COMPENSATOIRES

Bien que cette forme de travaux ne soit pas liée à des accusations d'ordre criminel, nous accompagnons aussi les adolescents n'ayant pas les moyens de payer leur contravention, d'honorer celle-ci en effectuant des heures de travail dans la collectivité.

C'est un total de <u>7 demandes de travaux compensatoires</u> que nous avons reçu pour les mineurs en Outaouais, pour 2021-2022. Les contraventions ont été remises aux adolescents dans une proportion de <u>1 quant aux infractions de corruption et désobéissance</u> et <u>6 pour celles liées aux Règlements municipaux.</u>

Finalité de nos dossiers

Parmi les dossiers des **172** garçons et des **58** filles que nous avons fermés au cours de l'année 2021-2022, voici ce qui en est de la finalité de ceux-ci :



Au Final...

La contribution en termes de réparation de la part des adolescents dans l'Outaouais pour 2021-2022

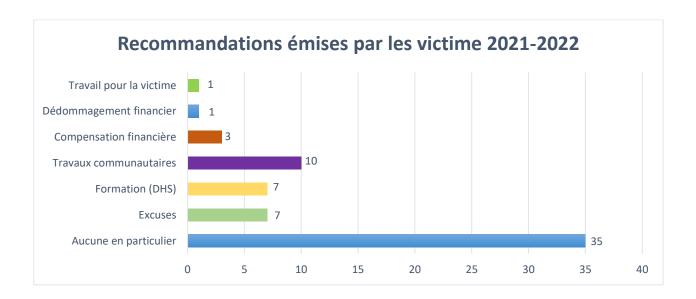


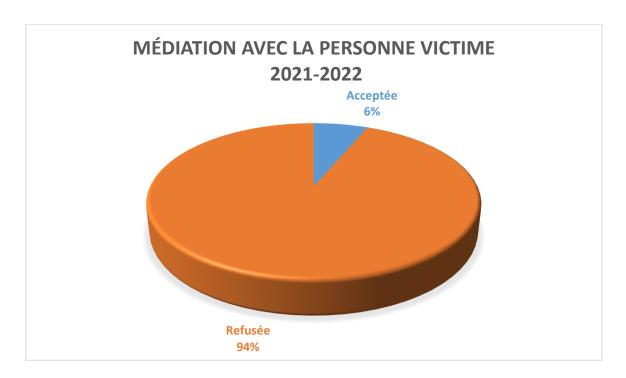
CONSULTATIONS VICTIMES

Lorsqu'une victime est impliquée lors de la commission d'un délit de la part d'un adolescent et que la sanction extrajudiciaire est considérée lors de l'évaluation du dossier, nous recevons une demande de consultation auprès de la personne victime. Les intervenants de L'Alternative Outaouais, formés à cet effet, contactent la victime afin de connaître les conséquences vécues à la suite du délit, en plus de leur offrir l'opportunité d'exprimer leurs souhaits, leurs attentes quant à la suite du processus pour l'adolescent ayant commis le délit. Cette étape de consultation est primordiale dans le processus de la LSJPA puisque l'un des principes fondamentaux de cette loi est de « permettre aux victimes d'avoir l'opportunité de se prononcer au cours des procédures pénales ». Une fois recueillis, les propos de la victime prennent la forme d'un rapport qui est acheminé aux Centres jeunesse de l'Outaouais où les délégués en prennent connaissance afin d'orienter la mesure de réparation qui sera attribuée à l'adolescent.

Les <u>135 demandes de consultation victime</u> que nous avons reçues au cours de 2021-2022 impliquaient 141 victimes et 154 adolescents.

Des communications établies avec les personnes victimes, 130 d'entre elles se sont exprimées auprès des intervenants de L'Alternative Outaouais. Voici d'ailleurs les réparations que celles-ci ont recommandées pour les aider à mieux vivres les conséquences vécues à la suite du délit :





Voici les motifs pour lesquels une personne victime a acceptée ou refusée le processus de médiation en guise de réparation :

Motif pour <u>accepter</u> la médiation	victimes
Avoir réparation matérielle	1
Trouve le processus intéressant	1
Vouloir régler la situation	3

Motif pour <u>refuser</u> la médiation	victimes
Demarche trop exigeant	16
Processus réparateur inadéquat	14
Autres	13
Situation résolue	11
Motif inconnu	8
Préférence pour procédures judiciaires	5
Sentiment d'harmonie	4
Peur ou colère face au contrevenant	2
Situation pas assez grave	1

PROGRAMME RÉSOLUTION

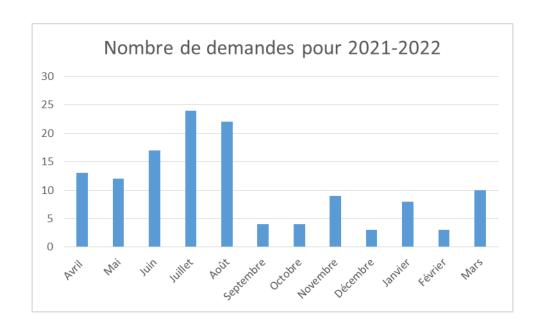
L'Alternative Outaouais offre un service de médiation citoyenne. Le programme « Résolution » a pour mission de favoriser la communication entre deux parties d'un même quartier ou d'un milieu de vie afin qu'elles parviennent à résoudre leur conflit à l'amiable en évitant les instances judiciaires. Sous la supervision de nos co-responsables, les bénévoles formés en médiation et résolution de conflits accompagnent gratuitement les citoyens pour régler leurs différends.

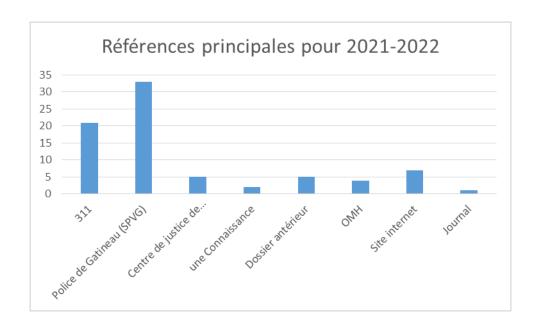
En 2021-2022 nous avons reçu un total de <u>129 demandes</u>, une diminution de **9%** sur l'année dernière. Le <u>nombre de médiations</u> fut de <u>2</u> rencontres où les deux parties, vivant un différend, ont accepté d'être accompagnées dans leur démarche de résolution de conflit par nos bénévoles, les menant jusqu'à s'assoir ensemble pour dialoguer.

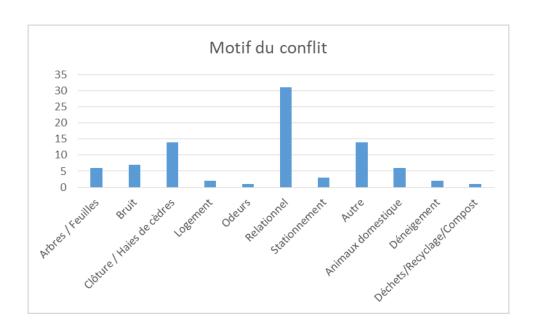
Chacune des demandes est répondue en fonction des besoins des citoyens et citoyennes en s'assurant que ceux-ci correspondent aussi au mandat de notre service en matière de médiation citoyenne. Bien que la médiation soit l'un des moyens que nous privilégions pour la résolution de conflit, cette démarche nécessite que les deux parties concernées soient volontaires à participer à ce type de processus. Ainsi, nos bénévoles considèrent évidemment la médiation lorsque celle-ci serait possible tout en gardant en tête que la médiation reste un des moyens de résoudre un conflit et qu'elle ne constitue pas une finalité en soi. Ainsi, toute personne faisant appel à nos services et qui parvient à identifier le moyen qui lui convient le mieux pour communiquer avec l'autre, que ce soit pour une consultation, un référencement ou une médiation, nous l'accompagnons afin qu'elle puisse atteindre son objectif et en ressortir grandit.

Voici les statistiques reflétant l'année 2021-2022 en termes de types de demandes, de la provenance et des types de conflits recensés :

PORTRAIT STATISTIQUES







On parle de nous dans la Revue « Protégez-vous »

Dans un article portant sur la médiation citoyenne et les conflits de voisinage paru en août 2021, Geneviève Laramée, co-responsable du programme Résolution s'est exprimée et a partagé son expérience. Ses propos résument les types de conflits les plus fréquents et les statistiques présentées ci-haut. Elle partage, entre autres, la nouvelle réalité entre voisins apportée par la pandémie liée à la Covid-19 : « Elle donne l'exemple d'une citoyenne dont le voisin a ouvert un atelier de mécanique dans son garage. Elle n'en pouvait plus du bruit et de la circulation des voitures. Or, rien de tout cela ne la dérangeait avant que la crise sanitaire ne l'amène à faire du télétravail ». Pour l'article complet :

 $\underline{\text{https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/chicane-de-voisinage-pensez-a-la-mediation}$

Merci à nos précieux partenaires, nos organismes d'accueil

Chers organismes d'accueil, personnes ressources et accompagnateurs,

Les années précédentes nous ont forcé à revoir nos partenariats, nos procédures, mais également, elles nous ont permis de démontrer notre grande capacité d'adaptation et notre volonté à rester unis, dans l'intérêt des adolescents de l'Outaouais.

Cette année encore, on ne peut passer outre votre implication! C'est pourquoi nous jugeons essentiel de vous remercier.

Merci pour votre accueil ; que ce soit lorsque nous vous appelons ou lorsqu'un adolescent se présente pour la première fois, vous êtes toujours consciencieux et vous prenez le temps. Votre approche est humaine et c'est toujours un réel plaisir d'échanger avec vous!

Merci pour votre approche ; nous nous sentons toujours à l'aise de vous contacter lors de certaines situations plus complexes et vous demeurez toujours courtois et compréhensifs envers les jeunes. C'est de ça qu'ils ont besoin et vous y répondez avec une délicatesse incommensurable.

Merci pour vos suivis ; vous prenez le temps de nous informer avec diligence de toutes préoccupations ou situations et cela nous permet d'intervenir efficacement, d'appliquer la bonne mesure au bon moment pour le bon jeune.

Merci d'être là ; malgré les divers aléas de la vie, vous êtes toujours prêts à nous aider, votre porte est toujours ouverte... Sachez que nous l'apprécions infiniment!

De la part de tous les employés et les membres du Conseil d'administration de L'Alternative Outaouais :

